

**L'éditorial
d'Arlette
Laguiller**
p 3

Prolétaires de tous les pays, unissez-vous !

**LUTTE
OUVRIÈRE**
UNION COMMUNISTE (trotskyste)

Hebdomadaire - paraît le vendredi - n° 2140 - 7 août 2009 - prix : 1 € - DOM 1,50 €

Les licenciements ne sont pas une fatalité mais un choix du patronat



**Retrait des troupes françaises
d'Afghanistan et de tous
les pays qu'elles occupent !**



Sommaire

Leur société

- p.4** ■ Prisons : des conditions de détention toujours aussi inhumaines
- Vesoul : expulsions de sans-papiers

- p.5** ■ Pôle emploi : du profit pour les gros de l'intérim
- Nouvelle-Calédonie : répression contre les militants syndicaux kanaks

- p.8** ■ Subventions aux producteurs : selon que vous serez gros ou petits
- Antilles : les plus riches sont les plus aidés
- Transports publics : l'État favorise Veolia

- p.12** ■ Aides aux entreprises de l'automobile... qui licencient
- Livret A : au voleur !

Dans le monde

- p.6-7** Afghanistan, États-Unis, Maroc

Dans les entreprises

- New Fabris Chatelleraut,
- Chantiers STX Saint-Nazaire,
- Hôpital Maison Blanche et Belfort,
- Air France, EDF Toulouse,
- Renault-Sovab Batilly,
- Bridgestone Belgique



Cet été dans votre ville les militants de Lutte Ouvrière à votre rencontre

Cela fait maintenant plus d'un mois que les caravanes d'été de Lutte Ouvrière sillonnent le pays. Et partout, ce sont les mêmes constats, les mêmes craintes face au chômage qui s'accroît, alimenté par les entreprises qui, quelle que soit la région, font des plans dits « sociaux » se traduisant par des centaines, voire des milliers de suppressions d'emplois. Partout, on rencontre les mêmes colères, les mêmes indignations face à ces grandes entreprises qui continuent à engranger des profits tout en licenciant ou en imposant aux salariés le chômage partiel. On entend la même incompréhension face à ce système économique, qui dispose de moyens considérables pour produire ce qui serait nécessaire pour satisfaire les besoins de tous et qui, malgré cela, entraîne toute la population dans une crise dont personne ne peut sérieusement prévoir l'issue.

Nombreux sont ceux qui s'interrogent sur l'attitude des directions syndicales qui, après que des millions de travailleurs eurent répondu à leurs appels à manifester, en janvier et en mars 2009, se sont refusés ostensiblement à proposer une riposte à la hauteur des attaques subies et des décisions antiouvrières répétées du patronat et du gouvernement.

Ces discussions sont nécessaires, pensons-nous, pour retisser des liens avec tous ceux qui, au sein du monde du travail, refusent de baisser les bras.

Nos caravanes d'été continuent. Nous publions ci-dessous la liste des prochaines étapes, en espérant vous rencontrer pour discuter de tout cela avec vous.

• Jura – Saône-et-Loire

- vendredi 7 août** : Mâcon (Saône-et-Loire)
- samedi 8 août** : Le Creusot (Saône-et-Loire)

• Manche – Mayenne :

- vendredi 7 août** : Cherbourg (Manche)
- samedi 8 août** : Caen (Calvados)

• Loire – Drôme

- lundi 10 août** : Saint-Etienne (Loire)
- mardi 11 août** : Roanne (Loire)
- mercredi 12 août** : Saint-Chamond (Loire)
- jeudi 13 août** : Montélimar (Drôme)
- vendredi 14 août** : Romans (Drôme)
- samedi 15 août** : Valence (Drôme)

• Ardennes – Aisne

- lundi 10 août** : Soissons (Aisne)
- mardi 11 août** : Charleville-Mézières (Ardennes)
- mercredi 12 août** : Sedan (Ardennes)
- jeudi 13 août** : Laon (Aisne)
- vendredi 14 août** : Saint-Quentin (Aisne)
- samedi 15 août** : Reims (Marne)

• Aquitaine

- lundi 17 août** : Marmande et Tonneins (Lot-et-Garonne)
- mardi 18 août** : Agen (Lot-et-Garonne)
- mercredi 19 août** : Périgueux (Dordogne)
- jeudi 20 août** : Bergerac et Lalinde (Dordogne)
- vendredi 21 août** : Libourne (Gironde)
- samedi 22 août** : Brive (Corrèze)

• Lorraine

- lundi 17 août** : Thionville (Moselle)
- mardi 18 août** : Saint-Avold (Moselle)
- mercredi 19 août** : Forbach (Moselle)
- jeudi 20 août** : Hayange (Moselle)
- vendredi 21 août** : Sarreguemines (Moselle)
- samedi 22 août** : Longwy (Meurthe-et-Moselle)

• Pas-de-Calais

- lundi 17 août** : Cambrai (Nord)
- mardi 18 août** : Béthune (Pas-de-Calais)
- mercredi 19 août** : Douai (Nord)
- jeudi 20 août** : Lens (Pas-de-Calais)
- vendredi 21 août** : Arras (Pas-de-Calais)
- samedi 22 août** : Amiens (Somme)

• Poitou – Charentes

- lundi 17 août** : Cognac (Charente)
- mardi 18 août** : Rochefort (Charente-Maritime)
- mercredi 19 août** : Saintes (Charente-Maritime)
- jeudi 20 août** : Châtelleraut (Vienne)
- vendredi 21 août** : Poitiers (Vienne)
- samedi 22 août** : Blois (Loir-et-Cher)

LUTTE OUVRIÈRE

Union Communiste (Trotskyiste)
membre de l'Union Communiste Internationaliste

L'Union Communiste trotskyste qui publie Lutte Ouvrière, sous le nom duquel elle est connue en tant qu'organisation politique, regroupe des militants pour qui le communisme et le socialisme sont le seul avenir pour l'humanité menacée par les crises, l'épuisement des matières premières et des milieux naturels et les guerres dus à l'anarchie de la société actuelle divisée en classes sociales, qui repose sur la concurrence économique et l'égoïsme individuel.

Nous sommes convaincus que les travailleurs peuvent remplacer le capitalisme par une société libre, fraternelle et humaine car ils constituent la majorité de la population et n'ont aucun intérêt personnel au maintien de l'actuelle société. Pour cela ils devront remplacer l'État de la bourgeoisie pour créer un régime où les masses populaires exerceront elles-mêmes le pouvoir en assurant un contrôle démocratique sur tous les rouages du pouvoir économique et politique. Nous disons aussi que les travailleurs n'ont pas de patrie et qu'un peuple qui en opprime un autre ne peut être un peuple libre.

Les militants qui animent ce journal s'affirment trotskystes, du nom du compagnon et continuateur de Lénine, qui a combattu le stalinisme dès son origine et a péri assassiné pour n'avoir jamais cédé.

Lutte Ouvrière est édité par la société Éditions d'Avron - 6, rue Florian 93500 Pantin - Téléphone : 01 48 10 86 20 - SARL au capital de 7 622,45 euros, durée cinquante ans à partir du 1^{er} janvier 1970 - Gérant : Michel Rodinson. Associés : René Marmaros, Isaac Szmulewicz, Jean-Claude Hamon. Directeur de la publication et responsable de la rédaction : Michel Rodinson. - Tirage : 14 000 exemplaires. Impression : Rotos 93 - 3, rue du Parc 93150 Le Blanc-Mesnil, téléphone : 01 48 14 21 65. - Commission paritaire des publications n° 1009 I 85576.

Lutte Ouvrière c/o Éditions d'Avron 6, rue Florian - 93500 Pantin. Lutte Ouvrière (Ile-de-France) c/o Éditions d'Avron 153-155 Avenue Jean-Loive - 93500 Pantin.. Téléphone : 01 48 10 86 20 Télécopie : 01 48 10 86 26

Sur Internet

www.lutte-ouvriere.org
www.union-communiste.org
contact@lutte-ouvriere.org

LO l'hebdomadaire

www.lutte-ouvriere-journal.org

LO multimédia (télé, radio, CLT)
www.lutte-ouvriere.org/multimedia

LO audio (version parlée de nos textes)
www.lutte-ouvriere-audio.org

Soutenez-nous financièrement

Les chèques de soutien à Lutte Ouvrière doivent être libellés à : « Jean-Paul Rigollet, mandataire financier de Lutte Ouvrière » et sont à envoyer à LUTTE OUVRIÈRE - BP 233 - 75865 Paris Cedex 18.

Jean-Paul Rigollet a été déclaré le 23 décembre 1994 mandataire financier du parti Lutte Ouvrière conformément à la loi. Celle-ci dispose qu'il est seul habilité à recueillir les dons de personnes identifiées. Les dons d'une personne physique à un parti politique sont plafonnés à 7 500 euros par an. Tout don supérieur à 150 euros doit être versé par chèque. Seuls les dons versés par chèque ouvrent droit à la réduction fiscale prévue par la loi.

Adresser toute correspondance à :

LUTTE OUVRIÈRE - BP 233 - 75865 PARIS CEDEX 18

ABONNEZ-VOUS ! à Lutte Ouvrière et Lutte de Classe

Nom : Prénom :

Adresse :

Code postal : Ville :

Ci-joint la somme de :
par chèque à l'ordre de Lutte Ouvrière
ou virement postal : ccp 26 274 60 R PARIS

Tarif des abonnements	Lutte Ouvrière		Lutte de Classe
Destination :	6 mois	1 an	10 numéros
France, DOM-TOM	18 €	35 €	15 €
DOM-TOM avion	25 €	50 €	21 €
Europe, Afrique, Proche et Moyen-Orient	30 €	60 €	20 €
USA, Canada	35 €	70 €	22 €
Autre Amérique, Asie, Océanie	43 €	85 €	25 €

Envois sous pli fermé : tarifs sur demande

Retrait des troupes françaises d'Afghanistan et de tous les pays qu'elles occupent

L'information est passée presque inaperçue pendant la grande transhumance du week-end, où se sont croisés dans les bouchons les vacanciers de juillet et ceux d'août : un jeune caporal de 22 ans est mort dans une embuscade en Afghanistan. Un week-end meurtrier qui a fait huit autres tués parmi les militaires des armées d'occupation occidentales, en même temps qu'une douzaine de policiers afghans.

Du côté de la France, c'est le 29^e soldat tué dans un pays où ils n'ont rien à faire, si ce n'est défendre la prétention de la France à jouer à la puissance impérialiste dans cette région.

« Nous devons bâtir la paix avec les Afghans » a déclaré Kouchner pour justifier la présence de l'armée française et de ses 2 900 soldats dans ce pays, auxquels il faut ajouter 800 de plus dans les pays voisins.

« Bâtir la paix » ? Mais la coalition militaire occidentale sous la direction des États-Unis est présente dans le pays depuis près de huit ans ! Et avec quel résultat ? C'est au lendemain des attentats du 11 septembre 2001 que les États-Unis avaient décidé d'intervenir pour renverser le régime des talibans en Afghanistan, entraînant leurs alliés de l'Otan.

Le régime des talibans, ces étudiants en religion constitués en milices armées, était un régime infâme, avec ses pratiques obscurantistes, sa dictature sur toute la société et, en particulier, sur les femmes.

En renversant le pouvoir des talibans, les États-Unis avaient promis la démocratie et la modernisation du pays. Huit ans après, il n'y a pas plus de démocratie que de modernisation, mais seulement l'état de guerre permanente. Le régime baptisé démocratie, c'est le pouvoir des seigneurs de guerre dans les régions, un gouvernement corrompu jusqu'à la moelle dans la capitale et un président de la République marionnette des puissances occidentales. Quant à la modernisation, elle se limite aux tours de bureaux à Kaboul pour les missions étrangères et les affairistes, entraînant l'envolée de la spéculation immobilière. Pour le reste, rien de changé, ni les structures sociales moyenâgeuses, ni l'oppression des femmes.

La population afghane a payé un lourd tribut à la

guerre menée par les troupes occidentales, qui se chiffre à plusieurs dizaines de milliers de morts. Et ses conditions d'existence ne se sont pas améliorées.

Ce pays est depuis longtemps un des plus pauvres d'Asie. Il a payé pour les guerres menées sur son sol par la Grande-Bretagne qui tenta de le coloniser à plusieurs reprises puis, plus récemment, par l'URSS et maintenant par les États-Unis et leurs acolytes.

Une armée d'occupation étrangère n'est jamais bien vue dans quelque pays que ce soit, mais à plus forte raison si cette occupation, au lieu d'améliorer un tant soit peu les choses pour la population autochtone, les aggrave au contraire. La misère et la haine de l'occupation se conjuguent pour permettre aux talibans, chassés du pouvoir il y a huit ans, de trouver des appuis dans la population et de se renforcer. Ils contrôlent aujourd'hui plus de la moitié du pays et mènent des opérations militaires jusqu'aux abords de la capitale.

Les armées occidentales « ne bâtissent pas la paix », contrairement à ce que prétend Kouchner. Elles poussent la population dans les bras des talibans. Incapables de les éradiquer, les dirigeants occidentaux envisagent de plus en plus ouvertement de s'entendre avec les talibans. La boucle sera alors bouclée : après avoir consacré des sommes faramineuses à une guerre qui s'enlise, les puissances occidentales finiront par s'entendre avec ceux qui leur ont servi de prétexte pour intervenir. Mais, entre-temps, leurs armées auront semé dans le pays encore plus de morts et de destructions.

La carrière militaire du jeune caporal mort sur le sol afghan a beau avoir été courte, en le conduisant en Côte-d'Ivoire puis au Kosovo, elle illustre la présence militaire de l'impérialisme français sur plusieurs « théâtres d'opérations ». De la Côte-d'Ivoire au Tchad en passant par la République Centrafricaine, des hommes sous uniforme français continuent à tuer, et à l'occasion à se faire tuer. Pour la paix ou pour la démocratie, nous dit-on. Mais, en réalité, ils tuent et ils meurent pour défendre les intérêts économiques et les prérogatives diplomatiques du grand capital.

Grippe A et absurdité de la course au profit

La grippe A fait couler beaucoup d'encre. Le gouvernement, par la voix de Roselyne Bachelot, se félicite des mesures annoncées et prises. Mais, parmi les spécialistes du monde médical, il en est qui estiment qu'on en fait trop, voire qui s'indignent de l'inégalité de moyens mis en place contre l'éventuelle gravité de la grippe A dans les pays riches et la réelle hécatombe provoquée par des maladies infectieuses que l'on sait pourtant soigner dans les pays pauvres. Tout un symbole de l'aberration de l'organisation économique de la planète !

Pour l'instant, le virus de la grippe A ne semble pas plus « virulent », pas plus méchant, que celui de la grippe saisonnière. En France, en 2008, cette dernière aurait touché quatre millions de personnes et tué quatre mille d'entre elles, soit un taux de mortalité de un pour mille (une personne décédée pour mille atteintes) ; selon les années et le virus incriminé, les chiffres sont parfois plus élevés. Pour ce qui concerne

la grippe A et le virus A H1N1, les spécialistes estiment que le taux de mortalité est du même ordre, entre un et quatre pour mille. Mais une grande différence avec la grippe saisonnière, réside dans le fait que la grippe A est beaucoup plus contagieuse et pourrait toucher jusqu'à 30 % de la population. En France, vingt millions de personnes pourraient ainsi être atteintes et 20 000 à 80 000 d'entre elles pourraient donc en mourir.

D'où la nécessité de prévenir la contamination par des mesures d'hygiène et la vaccination, afin de limiter, autant que faire se peut, l'importance de sa dissémination.

Mais, pour l'heure, le vaccin n'est pas prêt. D'abord, il faut le tester pour s'assurer non seulement qu'il est efficace mais aussi qu'il ne provoque pas d'effets indésirables. Ensuite, il faudra le produire en grande quantité et ceci avant que le virus A H1N1 se répande dans la population et en espérant que, d'ici là, le virus ne se sera pas trop transformé...

Comme la plupart des États des pays riches, le gouvernement français a d'ores et déjà commandé ce vaccin : 94 millions de doses auprès des laboratoires Sanofi-Aventis, Novartis et GlaxoSmithKline pour un mon-

tant qui devrait avoisiner le milliard d'euros. Ces laboratoires se frottent les mains... pour la performance scientifique et technique peut-être, mais aussi et c'est sûr pour le pactole qu'ils vont empocher !

Alors, on ne peut que partager l'indignation de ceux des médecins qui dénoncent « la pandémie de l'indécence » ou s'indignent du fait que « dans le Nord, on constitue des stocks de vaccins, des stocks de médicaments, en prenant le risque que ces médicaments s'avèrent non efficaces, on dispose de moyens de diagnostic. Dans le Sud, il n'y a ni moyen de diagnostic ni traitements. »

En réalité, ce n'est pas tant l'effort consacré à la mise au point et à la production d'un vaccin contre la grippe A qui est révol-

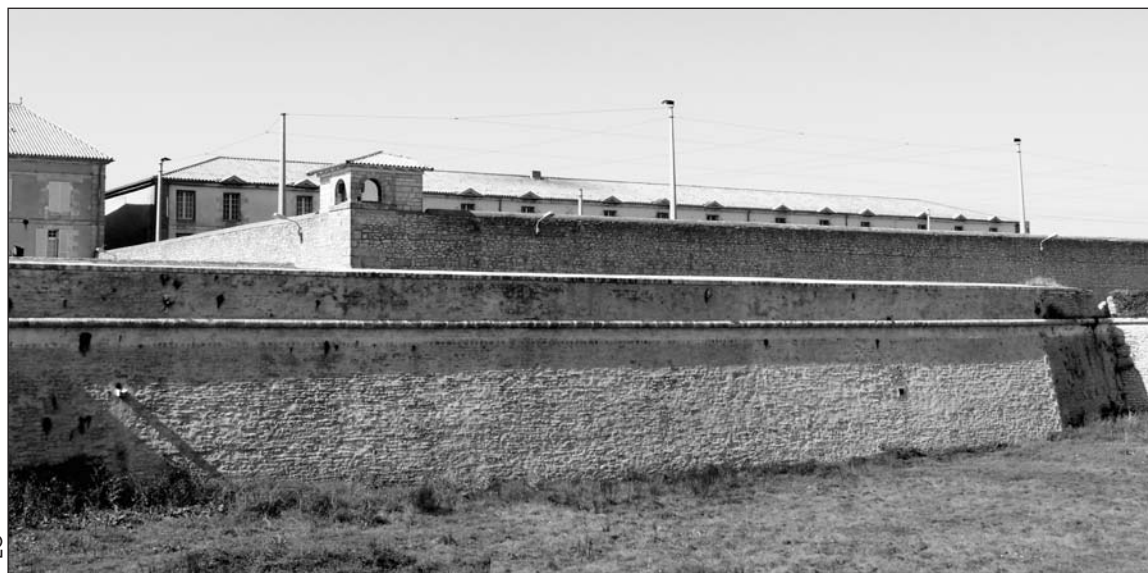
tant, mais c'est le fait que, si cet effort réussit, la distribution de ce vaccin ne sera assurée qu'auprès des populations qui auront les moyens de le payer. Ce qui est choquant c'est que, en Afrique notamment, des millions d'hommes, de femmes et d'enfants meurent chaque année de maladies infectieuses telles la tuberculose, le paludisme et le sida, autant de maladies que l'on sait pourtant, si ce n'est guérir, au moins prévenir et traiter.

Ce qui est révoltant, c'est le fonctionnement absurde et criminel de cette société capitaliste où on ne produit que ce qui peut être vendu, que ce qui rapporte du profit.

Sophie GARGAN

• Le monde des prisons

Malgré les discours, des conditions toujours aussi inhumaines



Le scandale des possibles meurtres et tortures à la prison de Fleury-Mérogis a été l'occasion d'évoquer à nouveau la situation horrible vécue par les détenus dans les prisons françaises.

Un ancien détenu a en effet déclaré à un juge avoir été témoin, en 2007, du meurtre d'un prisonnier par des gardiens. Il affirme avoir été ensuite lui-même victime de ces gardiens qui voulaient le faire taire, un autre prisonnier étant accusé du meurtre. Les gardiens auraient ainsi encouragé d'autres détenus à le torturer. Fleury est cette prison dont un film clandestin révélait il y a six mois des cellules surpeuplées, des douches moisies et remplies de déchets, des toilettes où l'on fait ses besoins au vu de tous. Un des médecins de la prison dénonçait en 2004 l'augmentation des agressions contre les surveillants, des suicides, des

violences entre détenus.

Cette situation n'est pas l'exception mais la règle. D'après la CGT, il y a actuellement en France plus de 60 000 détenus entassés dans des prisons qui n'ont que 50 000 places ; dix-sept prisons sont bourrées à plus de 200 % de leur capacité et cinquante et une le sont à plus de 150 %. Les détenus y dorment parfois à même le sol, à proximité des rats. Des détenus dont plus de 60 % n'ont aucun diplôme et un tiers sont quasiment analphabètes ; dont 80 % présentent une pathologie psychiatrique plus ou moins grave, et dont 40 % des hommes et 60 % des femmes présentent un risque suicidaire – selon une étude de 2004.

Dans une telle misère matérielle et morale, pas étonnant que le quotidien des prisonniers soit fait d'agressions, de viols, de suicides... et aussi de la violence de certains gardiens. En effet, si l'affaire de Fleury n'est pas

encore jugée, elle n'est pas la première. Par exemple, de 2004 à 2007, à Liancourt dans l'Oise, des gardiens couverts par leur hiérarchie ont fait régner, selon leurs propres termes, « la terreur et l'ordre », jusqu'à pousser délibérément un détenu au suicide trois semaines avant sa libération. Ces faits, dénoncés par des élus et confirmés par une commission gouvernementale, ont conduit à la suspension des surveillants et à la mutation de la direction de la prison. Mais pour quelques affaires rendues publiques, combien restent ignorées ?

« *L'état de nos prisons est une honte pour notre République* » a dit Sarkozy en juin dernier. « *La situation dans beaucoup de nos prisons n'est pas digne d'un pays comme le nôtre* » avait dit Guigou, ministre de la Justice, en 2000. Elle avait alors créé une commission parlementaire. Avec l'efficacité que l'on voit.

Ludovic BIAZET

• Enseignement

Un « enseignant désobéisseur » à nouveau sanctionné

Quand le gouvernement a mis en place sa réforme dans les écoles à l'automne dernier et institué deux heures supplémentaires par semaine pour les élèves en difficulté, Alain Refalo, instituteur de Haute-Garonne, a refusé d'appliquer cette consigne. Il trouvait que l'emploi du temps de ses élèves était déjà extrêmement chargé, un des plus chargés d'Europe. En compensation, il a organisé, en accord avec les parents, un atelier théâtre. Le gouvernement n'a pas toléré cette insoumission

et l'a alors sanctionné de dix-neuf jours de retrait de salaire et lui a refusé sa promotion.

Alain Refalo ne s'est pas résigné pour autant. Il a même contribué à constituer et animer un « mouvement des enseignants en résistance pédagogique » qui revendique aujourd'hui plus de 2 000 enseignants. Récemment, il vient d'être sanctionné à nouveau en étant rétrogradé d'un échelon pour les quatre années à venir, ce qui représentera pour lui une perte cumulée d'environ 7 000 euros.

À travers cette sanction, il y a la volonté du gouvernement de mettre au pas les enseignants qui voudraient s'opposer à sa politique. Et la politique gouvernementale, derrière les arguments prétendument pédagogiques, est très simple : c'est supprimer des postes (13 500 enseignants en moins à la rentrée 2009) et comprimer le budget de l'Éducation nationale. Dans cette lutte, les enseignants contestataires ont toute notre solidarité.

Pierre ROYAN

• Vesoul (Haute-Saône)

Travailleurs sans papiers expulsés

La presse régionale, dont l'Est républicain et FR3, vient de révéler que des travailleurs sans papiers et non déclarés avaient travaillé sur le chantier du nouveau Centre hospitalier intercommunal (CHI) de Vesoul, en voie d'achèvement.

Le 26 mai dernier, la police a interpellé treize personnes sur le chantier, puis a immédiatement reconduit à la frontière dix d'entre elles, quatre ouvriers palestiniens et six égyptiens qui n'avaient pas de titre de séjour.

Ces travailleurs « clandestins » avaient été embauchés par une entreprise de peinture, sous-traitante de l'entreprise de bâtiment public qui avait décroché ce marché avec le CHI.

Le procureur de la République a déclaré sur FR3 que la direction du CHI n'était ainsi

pas responsable, dans un contexte où les budgets sont forcément « contraints » et les délais « courts ».

Quant au maire UMP de Vesoul Alain Joyandet, président du Conseil d'administration du CHI et aussi secrétaire d'État à la Coopération, il a affirmé n'avoir été mis au courant de rien du tout, ni avant ni pendant, ni après l'intervention de la police. On lui cache tout à cet homme ! Maintenant, il a bien sûr son avis sur cette affaire : le CHI est totalement innocent et il a trouvé une raison « structurelle » « ... indisponibilité de main-d'œuvre française sur les chantiers alors qu'il y a beaucoup de chômage ». Pour Joyandet, c'est encore la faute aux chômeurs pas assez courageux. Et surtout pas à ce patronat du BTP qui sous-traite, sous-loge et sous-payé les travailleurs qu'il exploite.

Correspondant LO

Un militant de l'aide aux migrants relaxé

Le 23 juin dernier, Jean-Claude Lenoir, vice-président de l'organisation Salam (Soutenons aidons luttions agissons pour les migrants et les pays en difficulté), comparaisait au tribunal de Boulogne-sur-Mer pour « outrage à agent » et « rébellion ».

Ce procès était une nouvelle tentative d'intimider une organisation qui aide les migrants, de passage à Calais pour gagner l'Angleterre, à vivre dans des conditions un peu moins inhumaines. C'était le troisième procès infligé à Jean-Claude Lenoir qui conteste depuis longtemps la politique des gouvernements envers les migrants. Il avait déjà été condamné à une peine de prison avec sursis en 2005 et encourait la prison ferme pour récidive.

Novembre 2008, les autorités françaises procédaient à Calais à de nombreuses arrestations de réfugiés afghans, afin d'affréter un charter pour les expulser, en collaboration avec les autorités britanniques. La mobilisation allait finalement faire annuler cette opération. Mais les forces de police avaient été déployées massivement et, au cours de cette rafle nocturne, un groupe d'une dizaine de témoins de l'opération avait été interpellé. Les témoins disent que Jean-

Claude Lenoir avait alors été plaqué au sol, mis torse nu, menotté, trainé à terre jusqu'au fourgon, emmené au commissariat de police et retenu en garde à vue toute la nuit.

En revanche, selon la version des trois policiers, Jean-Claude Lenoir aurait forcé le barrage – un cordon de 150 CRS armés jusqu'aux dents ! – les aurait insultés, se serait volontairement laissé tomber à terre et, au moment où les policiers tentaient de le relever, il se serait débattu et lui-même dévêtu !

Le procès a été reporté deux fois : la première parce que l'avocat des policiers plaignants ne s'était pas présenté ; la seconde parce que le juge avait estimé que le dossier était complexe et demandait un complément d'information... Finalement, mardi 21 juillet, les magistrats ont prononcé la relaxe et les CRS ont été déboutés de leur accusation.

Dans cette période d'aggravation de la traque aux sans-papiers, où le gouvernement, tout en le niant, instaure le délit de solidarité envers ceux qui les aident, c'est un succès pour tous ceux qui se battent pour permettre aux migrants de vivre dans des conditions moins inhumaines.

Correspondant LO

• Nouvelle-Calédonie

La répression continue contre les militants syndicaux kanaks

Des affrontements ont opposé lundi 3 août la police à de nombreux manifestants dans les rues de Nouméa. Mardi 4 août de nouvelles manifestations dans les zones industrielles de l'île ont amené l'arrestation de onze manifestants. Ceux-ci protestaient contre la répression qui frappe des militants du syndicat USTKE (Union syndicale des travailleurs kanaks et des exploités), dont le président Gérard Jodar, condamné fin juin à un an de prison ferme. Avec lui vingt-huit militants avaient été poursuivis et six condamnés à des peines de prison allant de quatre à douze mois ferme.

Le gouvernement par l'intermédiaire de son représentant, le Haut-Commissaire, continue à manier la répression contre un syndicat qui a le seul tort de défendre l'indépendance de la Nouvelle-Calédonie et de prendre le parti des travailleurs, comme celui d'une employée de la société d'aviation Air Calédonie, Aircal, licenciée abusivement. Un compromis avait pourtant été trouvé mais le président d'Aircal a refusé de le signer et, en mai dernier, une manifestation de soutien à l'employée licenciée a opposé violemment les gendarmes mobiles aux militants syndicaux, ce qui a été le prétexte aux arrestations et aux condamnations de militants de l'USTKE.

En avril 2008, l'USTKE avait déjà été la cible des attaques du gouvernement et du patronat. Gérard Jodar avait été condamné à un an de prison, dont six ferme, et à trois ans de privation de droits civiques pour « provocation à attroupement armé ». Il avait déjà eu le tort de protester contre le licenciement d'un chauffeur d'une société de transport urbain, Carsud, qui était aussi délégué syndical de l'USTKE.

Bernard Kouchner, le ministre des Affaires étrangères et Marie-Lise Penchard, la nouvelle secrétaire d'État chargée de l'Outre-mer, étaient il y a quelques jours à peine en Nouvelle-Calédonie pour le sommet France-Océanie, où

Sarkozy puis Fillon avaient renoncé à venir. Venus pour un sommet qui n'a duré que... deux heures, ils n'ont apparemment rien vu ni entendu des manifestations qui ont émaillé leur visite, puisqu'ils n'ont parlé que des effets du réchauffement climatique dans la région...

Pour l'impérialisme français, les richesses d'une île qui recèle près de 30 % des réserves mondiales de nickel justifient sa présence et la défense des intérêts de ses trusts, assurés au moins jusqu'en 2014 où un référendum devrait statuer sur l'avenir de l'archipel. Mais ce n'est pas en jetant les militants syndicaux et politiques en prison et en envoyant ses gendarmes mobiles qu'il fera oublier la situation coloniale dans laquelle continue de vivre la Nouvelle-Calédonie. Une situation qui reste grosse de révoltes, comme celles de 1988 qui avait vu la population kanake réclamer son indépendance.

Cédric DUVAL

• Pôle Emploi

Faire du profit avec le chômage

Pôle Emploi a publié le 31 juillet la liste des trente et une premières sociétés privées qui suivront, à partir de septembre et jusqu'en 2011, les dossiers de 320 000 chômeurs. C'est la première fois que le gouvernement fait appel aussi massivement à des officines privées auxquelles il confiait jusqu'alors un peu moins de 50 000 dossiers par an.

Avec la crise et l'explosion du chômage, le reclassement des chômeurs est un marché qui devient très lucratif pour des sociétés privées dont 281 ont présenté un dossier de candidature. Parmi les trente et une retenues, les sociétés d'intérim ont été particulièrement bien servies : Manpower a raflé 11 % du marché, Eurydice 6 % et Adecco 5 %. Et le cabinet de reclassement Sodie Emploi a raflé à lui seul 22 % du marché.

Ces sociétés sont censées

gérer les dossiers de 170 000 chômeurs de longue durée et de 150 000 licenciés économiques pour une facture totale estimée à 466 millions d'euros. Le journal *Les Échos* avance le chiffre d'environ 1 600 euros pour un chômeur de longue durée et de 2 000 euros pour un licencié économique. Il paraît même que les sociétés retenues auraient « cassé » leurs prix puisque, dans les premiers contrats passés en 2006, les tarifs étaient de... 3 500 euros par chômeur. C'est dire que le marché était déjà profitable !

Laurent Wauquiez, le secrétaire d'État à l'emploi, a affirmé que « le recours à ces prestataires sera rigoureusement évalué tout au long du marché » et que « leur rémunération sera liée aux résultats obtenus ». Mais en pratique les officines toucheront 50 % après avoir rempli une liste

déterminée d'actes dits d'accompagnement puis 25 % en cas de retour à l'emploi et 25 % enfin en cas de maintien de cet emploi six mois plus tard. Alors, quoi qu'en dise Wauquiez, qui prétend qu'il « ne s'agit pas d'un chèque en blanc », ces officines seront en fait payées 50 % même sans aucun résultat et 100 % si elles proposent un emploi de six mois, ce qui devrait être dans les cordes de ces sociétés d'intérim et de placement.

Wauquiez, sans rire, s'est félicité de la « saine émulation » avec le service public que constitueraient ces contrats avec le privé. Mais il ne s'est pas demandé combien de salariés auraient pu être embauchés à Pôle Emploi avec ces près de 500 millions d'euros, où c'est l'engorgement faute de personnel !

C. D.



Notre camarade Sylvie Moyen

Militante de Lutte Ouvrière depuis 1976, ayant toujours défendu les idées communistes, notre camarade Sylvie Moyen est décédée d'un cancer du poumon, dimanche 2 août à l'âge de 58 ans.

Longtemps notre porte-parole régionale en Provence-Alpes-Côte d'Azur, candidate de Lutte Ouvrière à maintes reprises lors de diverses élections, Sylvie avait été élue au conseil d'arrondissement des 15^e et 16^e arrondissements de Marseille, lors des dernières élections municipales, en 2008.

Comme un grand nombre de travailleurs, elle avait connu de longues années le travail en intérim ou en CDD. Elle a ainsi aussi bien travaillé à nettoyer des chambres d'hôpital qu'à mettre du thé dans des pochettes, à décongeler des langoustes pour les re-conditionner, ou comme secrétaire à FR3. Et, au travers de tout cela, elle a milité avec ses camarades de travail pour se défendre de l'exploitation éhontée qui est le lot de ce genre d'emploi. C'est ainsi qu'elle a animé un comité d'intérimaires pour défendre leurs droits.

Puis, embauchée à la SNCM, elle y a travaillé jusqu'à sa retraite anticipée il y a un peu plus d'un an et y a été élue CGT. Elle fut une militante des plus actives de la grève des travailleurs de la SNCM contre la privatisation

d'octobre-novembre 2005, défendant l'idée de continuer le mouvement, sans se laisser impressionner par le chantage qui aboutit à la fin de la grève à la suppression de 400 emplois et à la privatisation de la SNCM au profit en particulier de Veolia.

Sylvie avait gagné l'affection et le respect tant de ses camarades de travail et des agents municipaux qu'elle a connus à la mairie, que du personnel soignant qui s'est occupé d'elle ces dernières semaines.

Sylvie était exigeante, très compétente et méthodique, et quand elle se chargeait d'un travail, d'une responsabilité, on était sûr qu'elle le mènerait à bien. Avec une grande rectitude, et un bon sens qui nous ramenait parfois sur terre, elle a défendu ses idées, les nôtres, persuadée que bien que minoritaires actuellement celles-ci seraient reprises un jour par l'ensemble des travailleurs.

Sylvie aimait la vie, les grandes balades dans la nature, la lecture, aimait se plonger dans les livres, ce merveilleux accès à d'autres époques, à d'autres mondes et d'autres vies.

Elle a milité jusqu'au bout de ses possibilités, sûre qu'elle était que c'était là ce que l'on peut faire de mieux de sa vie.

Nous sommes tristes que cette vie ait été si courte, tristes d'avoir perdu notre camarade.

● Afghanistan

Une guerre contre la population

Durant le week-end des 2 et 3 août, neuf soldats des troupes de l'Otan, dont un soldat français, sont morts en Afghanistan dans des combats les opposant à des groupes de talibans. Ces morts rappellent que le pays subit une véritable guerre depuis huit ans, à laquelle participent plus de 90 000 soldats, essentiellement américains, britanniques et allemands et près de 3 000 français.

Cette guerre, qui a déjà fait plus de 1 200 morts parmi les troupes internationales, s'est intensifiée à l'approche des élections prévues pour le 20 août. Car les talibans, qui dirigeaient le pays de 1996 jusqu'à l'intervention militaire de l'Otan en 2001, veulent perturber les élections et surtout montrer qu'ils représentent une force de plus en plus active.

Mais c'est d'abord la population afghane qui est victime de cette guerre. D'après les chiffres de l'ONU, le nombre de victimes civiles a augmenté de 24 % au premier semestre de 2009 par rapport au même semestre de 2008. Depuis le mois de janvier 2009, il y a eu plus de mille morts afghans, essentiellement tués par les armées étrangères, notamment lors des bombardements aériens. En plus des morts et des blessés, toutes les destructions dues à la guerre accentuent la misère et les souffrances de la population.

Les grandes puissances justifient leur intervention par leur

volonté de combattre « l'obscurantisme et le terrorisme », comme vient de le répéter Sarkozy. Mais ce ne sont que des mots. Une commission du Parlement britannique l'a reconnu elle-même en avouant que « l'effort international, en Afghanistan, a donné beaucoup moins de résultats que promis » !

En réalité, le peuple afghan se retrouve pris en tenailles entre les troupes des différents seigneurs de guerre, alliés aux intégristes talibans qui veulent lui imposer leur dictature religieuse, et un gouvernement, mis en place par les grandes puissances, qui se révèle tout aussi dictatorial et particulièrement corrompu. Dans une interview parue le 3 août, le ministre des Affaires étrangères, Kouchner, expliquait lui-même à propos de l'aide internationale versée au pays : « Pour le moment on sait où ne passe pas l'argent, c'est-à-dire qu'il en arrive encore trop peu à la population ». Une façon bien timide de reconnaître l'importance de la corruption. Et dans la



Des soldats américains investissent un village et fouillent la population à la recherche d'explosifs.

même interview, il ajoutait : « Bien entendu, il faut négocier avec les talibans ». Il faisait ainsi écho aux paroles de son homologue britannique qui, lui, se disait prêt à discuter avec ceux qui voulaient seulement « imposer la loi islamique localement ».

C'est dire que l'intervention militaire internationale, qui vise seulement à assurer la stabilité d'une région où des intérêts des grandes puissances sont en jeu, n'apporte en fait à la population

afghane que des morts et des destructions, et en prime continue encore à renforcer les forces réactionnaires qu'elle prétend combattre.

Arnaud VAUTARD

Un témoin gênant

Joe Glenton est un ancien soldat britannique de 27 ans, qui a été envoyé en Afghanistan pendant un peu plus d'un an à partir de 2006. Revenu au pays en 2007, il devait retourner en Afghanistan peu après, mais il a préféré désertier plutôt que de participer à une guerre qu'il commençait à désapprouver.

Finalement il s'est livré aux autorités britanniques en 2008, tout en décidant de dénoncer publiquement la guerre en Afghanistan. Il passe donc en jugement et risque deux ans de prison pour avoir déserté.

Comme il le déclare dans une interview au journal Libération, il s'était engagé car il vou-

lait « servir la société », « j'étais très idéaliste à l'époque ». Mais la guerre menée par l'armée britannique en Afghanistan l'a changé. Il raconte notamment le transport de millions de balles dont il dit ne pas savoir qui elles visaient vraiment. « J'avais honte » précise-t-il.

Joe Glenton a ainsi écrit une lettre publique au Premier ministre britannique, disant entre autres : « Je ne suis ni un général ni un homme politique [...] Mais je n'en suis pas moins un homme qui a servi en Afghanistan, ce qui me donne un aperçu de la situation. La guerre en Afghanistan ne réduit pas le risque terroriste et loin d'améli-

rer la vie des Afghans, elle sème la mort et la désolation dans tout le pays. La Grande-Bretagne n'a rien à faire là-bas ».

Ce témoignage intervient d'ailleurs au moment où, d'après plusieurs sondages récents, une majorité de Britanniques souhaite un retrait immédiat d'Afghanistan des troupes envoyées là-bas, dont vingt-deux soldats viennent d'être tués pour le seul mois de juillet.

Joe Glenton risque d'être condamné pour avoir compris ce qu'est cette guerre et pour l'avoir dit.

A. V.

● États-Unis

La « réforme » du système de santé : assurer d'abord les profits

Les militants trotskystes américains du bimensuel The Spark (L'Étincelle) commentent les projets de réforme du système de santé américain, promesse présidentielle d'Obama actuellement bloquée par les débats parlementaires.

« Il y a huit ou neuf projets de loi censés avoir pour but d'améliorer le système de soins de ce pays qui suivent un chemin sinueux à travers le Congrès, le tout derrière des portes closes.

Il n'y a pas de doute, le système de santé a besoin d'être révisé. Les États-Unis dépensent presque deux fois plus par personne que la somme qu'y consacrent les pays industrialisés. Le Canada, par exemple, a dépensé près de 4 000 dollars par personne en 2007, à comparer aux

7 000 dollars et quelque dépensés par les États-Unis. Le système de santé dévore une plus grande part de l'économie américaine que tous les autres pays ; 16 % du produit national brut contre 9 % en Norvège ou en Suède.

Et cependant la population américaine dispose d'une couverture maladie inférieure à celle de tous les autres pays industrialisés. Aujourd'hui, près d'un enfant sur neuf et un adulte de moins de 65 ans sur cinq ne disposent d'aucune assurance-maladie.

Ceux qui ont une telle assurance paient beaucoup plus chaque année pour voir un médecin ou pour disposer de soins à l'hôpital, recevoir des prescriptions ou faire effectuer des examens, que les patients des autres pays. L'ensemble des dépenses qu'ont dû sortir de

leur poche ceux qui ont une assurance par l'intermédiaire de leur employeur ont augmenté de plus de 115 % entre 2000 et 2008.

Les États-Unis, le pays le plus riche du monde, figurent loin derrière d'autres pays quand on mesure la santé en terme d'espérance de vie ou de mortalité infantile. C'est une honte complète. L'espérance de vie a augmenté de 8,2 années entre 1960 et 2005, contre 15 ans au Japon et 9,4 années au Canada. Aux États-Unis, en 2006, environ sept enfants sur mille sont décédés pendant leur première année d'existence, mais seulement deux ou trois pour mille en Europe ou au Japon.

D'autres pays offrent une meilleure protection médicale pour beaucoup moins d'argent parce qu'il y a plus de contrôle sur le profit dans des systèmes

gérés et centralisés par l'État. Aux États-Unis, les industriels de la pharmacie et de l'équipement médical se situent régulièrement parmi les secteurs les plus profitables du pays. En 2008, ils se plaçaient au troisième ou quatrième rang dans le classement des 500 grandes entreprises du magazine Fortune. Et les assureurs n'étaient pas très loin derrière. Sans compter que chaque partie du système américain dispose de sa propre bureaucratie administrative, des couches et des couches de bureaucrates, ce qui représente un grand gâchis.

Alors pourquoi le Congrès et l'administration Obama ne regardent-ils pas vers les autres pays quand ils mettent sur pied des plans de changement du système de santé ? Parce que les grands assureurs possèdent Washington. Le quotidien USA

Today a découvert que les vingt plus importantes entreprises de l'assurance et du médicament ont dépensé 35 millions de dollars au cours du premier trimestre 2009 pour faire pression sur le Congrès, une augmentation de 41 % si on compare avec la même période de l'année précédente. Ils entendent ainsi garantir qu'ils extraient plus de profit du système de santé.

Quoi qu'il puisse sortir de cette « réforme », on ne peut être sûr que de quatre choses : ce sera au patient d'assurer sa couverture médicale ; on n'imposera pas aux employeurs de fournir une couverture maladie ; les prestations seront inférieures aux primes d'assurances versées ; et la population paiera pour que l'industrie médicale fasse d'encore plus importants profits. »

● Maroc

Les dix ans de règne de Mohamed VI Un dépoussiérage de façade

Le 30 juillet, le souverain marocain Mohamed VI fêtait les dix ans de son règne. Au cours de la traditionnelle cérémonie qui célèbre chaque année son arrivée au pouvoir, tous les dignitaires, élus ou responsables locaux, sont venus lui faire acte d'allégeance en s'inclinant devant lui. En dépit de ces traditions féodales, les défenseurs du régime et la presse aux ordres ont cependant salué les efforts du roi pour moderniser le pays et instaurer un régime qui aurait rompu avec la dictature qu'exerçait son père Hassan II. Mais il faudrait plutôt parler de continuité.

« Croissance » pour une minorité

Il est vrai qu'au cours de ces dix dernières années, le Maroc a connu un développement économique sur de nombreux plans, essentiellement au travers d'une politique de grands travaux : construction de routes et d'autoroutes, y compris dans le sud du pays, d'un port - Tanger-Med - sur la Méditerranée, de programmes touristiques et immobiliers. Les services aussi se sont développés, notamment l'implantation de grandes surfaces ou de centres d'appel et de télémarketing. Les autorités se félicitent du taux de croissance du pays, encore supérieur à 2 % du PIB l'an passé malgré les effets de la crise.

Mais cette croissance ne profite guère à la majorité de la population. Les richesses produites sont accaparées par une minorité de profiteurs, à commencer par le roi. De même, les capitalistes étrangers qui investissent au Maroc en 1975. Le régime marocain continue de refuser l'indépendance aux Sahraouis, et des centaines d'entre eux sont actuellement emprisonnés. Et après les attentats islamistes de 2003, des milliers de personnes ont été arrêtées et pour la moitié d'entre elles condamnées, alors qu'elles n'ont évidemment pas toutes quelque chose à voir avec ces attentats.

Rupture avec Hassan II ?

Quant à la liberté politique, elle reste limitée. Les prisonniers politiques du régime précédent ont été libérés et même indemnisés. Mais le processus avait déjà commencé à la fin du règne d'Hassan II, qui avait un peu relâché la pression pour permettre la transition. Des témoignages ont été rendus publics, mais sans suite judiciaire, et les responsables de tortures ou d'assassinats ne sont toujours pas inquiétés. La liberté de la presse existe... à condition de ne parler ni du roi ni de la religion ni du Sahara occidental, annexé par le Maroc en 1975.

Le régime marocain continue de refuser l'indépendance aux Sahraouis, et des centaines d'entre eux sont actuellement emprisonnés. Et après les attentats islamistes de 2003, des milliers de personnes ont été arrêtées et pour la moitié d'entre elles condamnées, alors qu'elles n'ont évidemment pas toutes quelque chose à voir avec ces attentats.

Et comme du temps d'Hassan II, l'opacité, la corruption et les pots-de-vin sont derrière toute la machine économique du pays.

Le nouveau Code du travail

Pour les travailleurs, la situation ne s'est guère améliorée en dix ans. Le chômage dépasse offi-



Séance de baise-main lors du 10^e anniversaire.

ciellement 10 % de la population active et si les salaires ont été un peu augmentés, ils dépassent rarement 600 dirhams (soit moins de 60 euros) pour la majorité d'entre eux. Il existe un mouvement important des « diplômés chômeurs », qui dénoncent l'absence d'emploi y compris pour les jeunes ayant fait des études supérieures et à qui l'on n'offre, au mieux, que des places sous-payées dans des centres d'appel comme Téléperformance.

En revanche les hausses des prix, notamment sur les céréales, l'eau, l'électricité ou les transports ont parfois atteint 30 %, provoquant d'ailleurs des émeutes comme dans la ville de Sefrou en 2007.

Une des réalisations dont se vante le régime a été la publication d'un nouveau Code du travail en 2004, censé « moderniser » les relations entre les patrons et les salariés. Le gouvernement a cependant trainé avant de publier les décrets d'application, retardant ainsi celle des clauses favorables aux travail-



Manifestation syndicale devant un hôtel appartenant à une société française.

Marianne LAMIRAL.

Un « roi des pauvres » de plus en plus riche

Mohamed VI a été surnommé le « roi des pauvres », à cause des quelques réformes engagées et parce qu'il a créé, entre autres, une fondation ayant contribué au relogement d'habitants du plus grand bidonville de Casablanca, rasé après les attentats islamistes de 2003. En fait, selon le magazine américain Forbes, il serait le septième monarque le plus riche du monde, devant les émirs

du Qatar ou du Koweït. Sa fortune, estimée à 2,5 milliards de dollars, aurait été multipliée par cinq depuis son accession au trône.

D'après Forbes, ses biens comprendraient, au Maroc, une vingtaine de palais, des milliers d'hectares de terres agricoles provenant des domaines laissés par les anciens colons que la famille royale a accaparés au lieu de les redistribuer aux

paysans, le groupe Omnium nord-africain (ONA) spécialisé dans les mines, dont celles de phosphore, la Compagnie chériphienne de textiles, le mobilier Primaros, l'agro-industrie, la distribution, les assurances, etc. À l'étranger, il posséderait des immeubles et des propriétés en France et aux États-Unis. Rien n'est dit évidemment à propos de comptes bancaires dans des paradis fiscaux...

L'affaire des subventions aux producteurs Selon que vous serez...

500 millions d'euros, c'est la somme que les producteurs de fruits et légumes devraient rembourser à l'État, suite aux injonctions de la Commission européenne. Celle-ci estime que ces subventions – 330 millions auxquels s'ajoutent les intérêts – versées entre 1992 et 2002 auraient « faussé » la concurrence avec les producteurs des autres pays européens. D'autant plus que ces subventions, versées pour faire face à des mauvaises récoltes dues à des aléas climatiques, inondations ou sécheresse,

auraient en fait servi à acheter du matériel agricole ou à subventionner des exportations. Pour Bruxelles, l'État français devrait donc récupérer ces subventions.

Les producteurs de fruits et de légumes estiment que le gouvernement est responsable de cette situation puisque ce serait lui qui n'aurait pas prévenu Bruxelles de ces subventions. Et ce dossier représenterait une véritable « patate chaude » que les différents ministres de l'Agriculture se repassent depuis des années. Enfin et surtout les produc-

teurs considèrent que le remboursement d'une telle somme est impossible au moment où ils font face à des difficultés quotidiennes du fait de la crise et des pratiques commerciales des grands trusts de la distribution.

Bruno Le Maire, le tout nouveau ministre de l'Agriculture vient donc de récupérer le dossier et il a reçu les producteurs à qui il aurait promis des échelonnements des remboursements et de nouvelles aides... On ne sait bien sûr pas ce qu'il en sera de

ces promesses estivales et si le ministre arrivera à noyer le poisson.

Les producteurs ont bien raison de ne pas vouloir faire les frais des erreurs des gouvernements successifs dans leurs rapports avec Bruxelles.

Bien sûr, parmi les producteurs, il y a des petits et des gros et en cas de problème, ces derniers ont l'habitude de mettre en avant les malheurs des petits. En outre, étant donné le manque de transparence en matière d'attribution des sub-

ventions, il y a fort à parier que les subventions passées qu'on veut faire rembourser aujourd'hui par tous, ont surtout bénéficié aux plus gros, voire aux industriels de l'agroalimentaire ou aux négociants à l'exportation.

Mais de toute façon, le gouvernement et la commission sont beaucoup moins regardants quand il s'agit de milliards pour les banques ou les industriels. Selon que vous serez...

Arnaud VAUTARD

• Transports publics

L'État favorise les appétits de Veolia

La Caisse des dépôts, organisme financier dont le dirigeant est nommé en conseil des ministres, a donné son feu vert pour que le réseau de transports en commun qu'il contrôle, Transdev, puisse fusionner avec le groupe Veolia Transport.

Sous différents noms, Transdev gère les transports en commun de nombreuses villes en France et dans le monde avec un parc de 16 000 autocars et autobus, de multiples lignes de tram et de métro. Veolia Transport est un groupe encore plus important, avec près du double de véhicules. Il prend aussi sa part dans le transfert ferroviaire au fur et à mesure que celui-ci s'ouvre au capital privé.

Selon la presse financière, l'intervention de Claude Guéant, secrétaire général de l'Élysée, a donné le coup de pouce nécessaire pour favoriser Veolia, dirigé par un proche de Sarkozy, en écartant un troisième larron lié à la SNCF, Kéolis, qui était également sur les rangs pour une fusion avec Transdev.

Déjà, la concurrence entre les trois groupes n'empêchait pas une entente sur le dos des usagers des transports en commun. Tous les trois avaient été sanctionnés, il y a quatre ans, par le Conseil de la concurrence pour « s'être concertés, entre 1996 et 1998, au niveau national, en vue de se répartir les marchés des

transports publics urbains de voyageurs ». Et d'ailleurs, dans les villes qui laissent leurs transports en commun à la gestion privée, il n'y a souvent qu'un seul des trois groupes qui répond à l'appel d'offres, ce qui laisse supposer une entente tacite pour se répartir le territoire.

Après avoir absorbé Transdev, Veolia pourra sans doute imposer encore plus facilement ses conditions aux villes qui acceptent de lui déléguer la gestion de leurs transports en commun. Cette manne dans le secteur des transports s'ajoute à celle de Veolia Environnement présent dans l'alimentation en eau, l'épuration des eaux usées et le secteur des déchets.

Au total, Veolia concentre donc des moyens considérables. Au lieu d'en être la proie, la collectivité pourrait en bénéficier dès lors que le capital de tels groupes serait exproprié pour mettre leurs moyens humains et techniques réellement au service de la population.

Jean SANDAY

• Antilles

Les plus riches sont les plus aidés

Depuis le 30 avril 2009, obligation est faite aux États membres de l'Union européenne de publier chaque année la liste des bénéficiaires des fonds agricoles européens au titre de la politique agricole commune (PAC) et le montant des subventions.

Une journaliste martiniquaise, Lisa David, a conduit tout un travail pour détecter, aux Antilles, qui se cache derrière chaque entreprise bénéficiaire et donc qui perçoit quoi. Il en ressort que ceux qui sont le plus « assistés » par l'Europe, c'est-à-dire par l'argent des contribuables, sont les plus gros propriétaires.

Lors de la parution de la liste de ces bénéficiaires de la manne de la PAC, les commentateurs s'étaient émus des cinq millions d'euros encaissés par la reine d'Angleterre et des 250 000 euros empochés par le prince Albert de Monaco. Mais ce sont là encore de petits joueurs dont les gains sont inférieurs à ceux de certains grands propriétaires, pas nécessairement directement impliqués dans l'agriculture mais parfois simplement actionnaires d'entreprises ou de sociétés agricoles.

Ainsi, en Guadeloupe, Gar-

del, numéro un de l'industrie sucrière, arrive en tête de ceux qu'une ONG a qualifié d'« agri-millionnaires » avec 10 millions d'euros de subventions. Il n'empêche qu'en mars dernier, à la suite de la grève générale aux Antilles, le directeur de cette même usine Gardel n'avait pas hésité à déclarer que son entreprise n'aurait pas les moyens d'appliquer l'accord Bino... en raison de déficits importants !

En Martinique, c'est Jean-Michel Hayot, un des membres de cette puissante famille de békés, qui empêche le gros lot avec plus de sept millions d'euros au titre de ses plantations de bananes et autres « cultures de fruits tropicaux et subtropicaux ».

La liste est longue de ces « assistés » de l'Europe et leurs sociétés imbriquées les unes dans les autres. Et ce sont souvent les mêmes que ceux qui ont tellement résisté pendant la grève générale aux Antilles, et essaient de refuser de payer l'augmentation mensuelle de... 200 euros.

Sophie GARGAN

Les tartuffes

La Pax Bank, une banque détenue en majorité par des institutions catholiques allemandes, a dû faire contrition. Cette banque qui se vante de « réaliser l'équilibre entre rendements et idéaux chrétiens » a reconnu avoir investi 577 970 euros dans le fabricant d'armes BAE Systems et détenir 870 950 euros en actions des grands trusts du tabac Imperial Tobacco et British American Tobacco. Or le tabac et les armes ne font officiellement pas partie des investissements qu'elle s'autorise. D'après la direction, ces placements ont échappé à ses contrôles internes. C'est vrai que deviner qu'un industriel de l'armement aussi connu que BAE fabrique des... armes est pour le moins difficile ! Quant à soupçonner qu'un trust dont le nom se termine par Tobacco puisse vendre du

tabac, cela n'est effectivement pas évident pour ces esprits saints.

Et la banque de regretter presque davantage d'avoir mis de l'argent dans deux laboratoires pharmaceutiques très rentables certes, mais qui produisent aussi des moyens de contraception, ce qui est formellement condamné par l'Église.

On ignore si les actionnaires seront damnés mais la banque a promis de « corriger ses erreurs immédiatement », sans que les clients perdent de l'argent.

À noter quand même au passage que cette banque ne s'est résolue à révéler cette affaire qu'après qu'un journal allemand à grand tirage en a parlé.

Tu-dieu, moraliser le capitalisme n'est décidément pas une mince affaire.

A. V.

Quatre nouvelles brochures de l'Union Communiste (Trotskyiste)

***La grève Renault (25 avril - 16 mai 1947)** par Pierre Bois, réédition avec préface de René Hardy et notice biographique sur l'auteur, Vic. Publication de Lutte Ouvrière - 3 euros.

***Toyota, grève d'avril 2009.** Pour que Toyota ne soit plus l'usine du désespoir. Récit de la grève. Publication de Lutte Ouvrière - 2 euros.

***Face à la faillite du capitalisme, actualité du communisme.** Textes des interventions d'Arlette Laguiller et Nathalie Arthaud dans les meetings de Lutte Ouvrière (1^{er} trimestre 2009). Les exposés du Cercle Léon Trotsky. Publication de Lutte Ouvrière - 2 euros.

***La grève générale aux Antilles** (à travers des textes parus pendant son déroulement). Publication de Combat Ouvrier - 3 euros.

Les quatre brochures sont à commander auprès de Lutte Ouvrière
BP 233 - 75865 Paris Cedex 18 - Règlement par chèque à l'ordre de Lutte Ouvrière.

Les frais de port en supplément sont de 1 euro pour la commande d'une brochure,
2 euros pour deux ou trois brochures. Envoi franco de port pour les quatre brochures.

• Châtelleraut

Autour des travailleurs de New Fabris

Un rassemblement contre les licenciements

Suite au désengagement de ses deux principaux donneurs d'ordre – Renault et Peugeot – précipitant la liquidation de l'entreprise et la destruction des 366 emplois, les ouvriers de New Fabris revendiquaient, comme dédommagement de ces constructeurs, une prime extra-légale de licenciement de 30 000 euros chacun. La manifestation du 30 juillet, à laquelle étaient conviés les travailleurs de toutes les entreprises frappées par des licenciements dans le pays, a été le point d'orgue d'un mouvement qui dure déjà depuis de longs mois.

À son départ à 14 heures de l'usine New Fabris dans la zone industrielle nord de Châtelleraut, le cortège était fort d'un millier de participants, qui ont vu leurs rangs grossir progressivement le long des quatre kilomètres séparant l'usine du centre de Châtelleraut. De nombreuses délégations d'autres entreprises étaient représentées. Venues de la Vienne principalement bien sûr, en dépit des fermetures liées aux congés d'été, avec des travailleurs de Thales, Valeo, des Fonderies du Poitou, de la Snecma, de différents services publics – et puis une délégation forte de dizaines d'ouvrières d'Aubade, très remarquées, venues avec banderole et pancartes, qui sont toujours sous la menace de 104 licenciements dans l'usine de Saint-Savin.

Venues de la région parisienne ou encore du Sud-Ouest, et composées de militants syndicaux souvent proches de l'extrême gauche, de petites délégations d'entreprises ayant eu à se battre contre des licenciements ou des fermetures étaient également présentes : Molex, Freescale, Renault-Rueil et Guyancourt, Ford-Blanquefort. Sortant tout juste du long conflit que l'on sait contre leur propre patron licencieur, les représentants des travailleurs de Continental-Clairoix furent assurément les plus remarqués.

Les organisations politiques étaient également représentées – PCF, LO, NPA, PS, POI ou encore les Verts... mais aussi la droite locale, dont certains représentants ont eu droit à quelques invectives à leur arrivée !

Edith Cresson, ancienne Premier ministre PS et ex-maire de Châtelleraut, se faisait fort de conseiller devant les micros les travailleurs de Fabris pour négocier au mieux, auprès des constructeurs automobiles, le stock de pièces qu'ils contrôlent. Ségolène Royal, quant à elle, n'était pas présente, mais s'était empressée de communiquer à l'AFP qu'elle avait contacté le ministre de l'Industrie, Estrosi, afin que le gouvernement et les constructeurs « fassent un geste », selon son expression, pour augmenter sensiblement le montant de la prime extra-légale, qui se chiffrait alors à 11 000 euros bruts, arguant que dans ce conflit qui dure « depuis un mois et demi » (les travailleurs de Fabris seront heureux de l'apprendre, eux qui sont mobilisés depuis fin 2008), il fallait trouver une porte de sortie « satisfaisante et digne ».

Mais bien sûr, pas plus ces dirigeants du PS que le sénateur UMP Fouché n'ont à un seul moment désigné Renault et PSA comme responsables de cette situation. Ces politiciens, respectueux de la propriété privée

des capitalistes, n'ont pas non plus mentionné le fait que, malgré de nombreuses années largement bénéficiaires, les actionnaires reçoivent des aides publiques de plusieurs milliards et ont, par conséquent, les moyens de satisfaire les revendications des ouvriers.

Des centaines de personnes attendaient le cortège devant l'hôtel de ville, et c'est devant 2 000 manifestants que se sont succédés les prises de parole des représentants des entreprises, puis de ceux des organisations

politiques, dont pour Lutte Ouvrière, notre camarade Eric Pecqueur, ouvrier dans l'automobile et notre porte-parole pour la région Nord-Pas-de-Calais. De multiples interventions mettaient l'accent sur les intérêts communs qu'ont les travailleurs des différentes entreprises touchées par des suppressions d'emploi, dénonçant la rapacité des actionnaires. Le « nous sommes tous des Fabris ! » lancé par Guy Eyerman, délégué CGT de Fabris, fut particulièrement applaudi. Xavier Mathieu,

de Continental, soulignait, pour sa part, la force que représente la classe ouvrière lorsqu'elle se bat collectivement et le fait qu'elle ne peut compter que sur elle-même. Plusieurs intervenants ont également dénoncé, parfois vigoureusement, l'absence de soutien des directions syndicales nationales dans les luttes de leurs entreprises.

Sans préjuger de ce que serait la décision des travailleurs de Fabris lors de leur assemblée générale du lendemain, un sentiment de fierté dominait ce rassemblement. Fierté de lutter pour défendre ses droits, de ne pas se résigner, même si la contre-offensive que les travailleurs devront opposer aux coups du patronat nécessitera un rapport de forces de grande ampleur à l'échelle du pays, et fierté de se retrouver nombreux, ensemble, en plein cœur de l'été, représentants de différentes entreprises et partageant la même révolte.



Correspondant LO

Une assemblée de fin de conflit entre émotion et dignité

Comme prévu, vendredi 31 juillet vers 13 heures, une assemblée générale s'est tenue à l'usine Fabris pour se prononcer sur les dernières propositions gouvernementales communiquées le matin même lors d'une entrevue à la sous-préfecture de Châtelleraut. L'indemnité extra-légale passait de 11 000 euros brut à 12 000 net, soit une augmentation de 1 880 euros par travailleur. La prime dite de 17 500 euros, en fait liée à

l'ancienneté, ne bougeait pas. Estrosi en rajoutait même dans la présentation, parlant d'une prime allant « de 17 500 à 19 000 euros en moyenne », alors qu'il faut avoir au moins trente ans d'ancienneté pour y avoir droit, ce qui est loin d'être le cas de tous.

Sur 235 votants, 204 se prononcèrent pour accepter ces conditions, tout en disant devant les caméras à quel point elles étaient insuffisantes, et en rappelant les mil-

liards d'aide qu'ont touché Renault et PSA. Si l'émotion et la fatigue se lisaient sur les visages du fait d'une tension qui s'est maintenue tout au long des mois qu'a duré cette lutte, la fierté de l'avoir menée, d'avoir ainsi défendu leur dignité, revenait dans de nombreux propos de travailleurs. Comme disait l'un d'eux « On n'a pas eu ce qu'on voulait, ça c'est sûr, mais pour le reste, on est très fiers de ce qu'on a fait ! ».

• Chantiers STX (ex-Chantiers de l'Atlantique) - Saint-Nazaire

Un chantier pharaonique et des conditions de travail de la même époque

Le C33 est le dernier paquebot en construction aux Chantiers navals de Saint-Nazaire. Pour 900 millions d'euros, la compagnie NCL s'offre un gigantesque joujou de luxe de près de 300 mètres : cabines « free style », boutiques de luxe, restaurants, piscines et casinos. Ça, c'est pour la clientèle ! Pour le millier d'ouvriers qui travaillent chaque jour à bord, il en va bien autrement.

Éclairage défaillant, eau qui ruisselle partout à la moindre

averse, aucun ascenseur pour un navire qui fait la hauteur d'un bâtiment de plus de 20 étages. La pression sur les délais est telle que toutes les corporations travaillent ensemble en additionnant les nuisances des travaux des uns et des autres. Pour résorber les retards, la direction impose aux peintres, soudeurs, électriciens, isolateurs, de travailler entassés dans des locaux où le niveau sonore, la poussière et la fumée deviennent vite

insupportables.

Fin juin, trois débrayages des ouvriers employés directement par STX ont eu lieu à l'appel de la CGT. Il s'agissait alors de protester contre les sanctions disciplinaires, les changements d'horaires de dernière minute et les conditions de travail. Depuis, la situation n'a guère évolué. Début juillet, le navire a été déplacé pour rejoindre le quai d'armement. Mais alors que les monte-charge pour le matériel

ont été immédiatement opérationnels, l'ascenseur tant attendu pour le personnel ne fonctionnait toujours pas.

Mercredi 22 juillet, lors d'un nouveau débrayage, plusieurs dizaines d'ouvriers ont donc décidé de se retrouver le lendemain pour débrayer devant les monte-charge qui devaient convoier en urgence du matériel. Le jeudi matin, ces travailleurs qui stationnaient tranquillement devant les monte-charge depuis 7 h 30

ont vu arriver cadres et directeur, qui ont miraculeusement fait accélérer la mise en service de l'ascenseur !

Avant de reprendre le travail, les ouvriers ont attendu, devant le directeur, que leurs délégués essayent les ascenseurs. Un vrai plaisir, à la veille des congés, d'avoir remis à sa place le patron et son discours sur la crise.

Correspondant LO

• Hôpital psychiatrique Maison Blanche (région parisienne)

Il faut embaucher et rouvrir des lits

Maison Blanche est un Établissement public de Santé mentale prenant en charge les patients de l'Est parisien (9^e, 10^e, 18^e, 19^e, 20^e arrondissements). L'établissement était situé jusqu'aux années 2000 à Neuilly-sur-Marne, à l'est de la banlieue parisienne, au cœur d'un parc boisé.

Dans le but de rapprocher les patients de leurs lieux de vie, il a été décidé de créer progressivement quatre structures en intrahospitalier implantées au cœur

de la capitale dans chaque arrondissement concerné, en remplacement de Neuilly-sur-Marne.

Ce qui aurait pu être positif, car les patients se trouvent plus proches de leurs familles, se traduit par une dégradation des conditions de travail et de la qualité de la prise en charge : suppressions de lits, diminution du personnel, patients cloîtrés dans des petites structures au lieu du parc où ils pouvaient se promener et se détendre.

Cette politique n'est pas nouvelle, car le nombre de lits est passé de 2 200 dans les années

1970 à 400 lits d'hospitalisation à ce jour. Les structures se retrouvent aujourd'hui saturées. L'hôpital est géré comme une entreprise où l'on demande aux psychiatres de faire sortir les patients « les moins malades » pour faire entrer les urgences. Il est même arrivé qu'un administrateur de garde demande au personnel de mettre un matelas par terre pour un patient ! Le manque de moyens et de personnel par rapport au nombre de patients fait que le métier de soignant est en train de passer d'une fonction thérapeutique à

un rôle de gardiennage.

Cette situation est le résultat de la politique d'économies du gouvernement. Elle est aggravée par la politique sécuritaire de Sarkozy qui pousse à faire enfermer les malades et « nettoyer » les rues. Le nombre de HO (hospitalisations d'office) de malades qui n'ont pas commis de délits est en forte augmentation et de nombreux psychiatres trouvent cela abusif.

En outre, la direction demande de plus en plus au personnel soignant de faire de l'administratif en exigeant par

exemple que la recherche de lits pendant l'absence des cadres, entre 17 h et 21 h et le week-end, soit réalisée par les infirmiers. Des salariés de la structure du 19^e, Rémy-de-Gourmont, qui en avaient assez, ont lancé une pétition qui circule actuellement dans tous les établissements de Maison Blanche pour que le personnel soignant soit libéré de cette contrainte.

Embaucher et rouvrir des lits est donc plus que jamais indispensable !

Correspondant LO

• Centre hospitalier de Belfort – Montbéliard

C'est l'été, on ferme

Pour économiser du personnel et des remplacements d'été, la direction du Centre hospitalier de Belfort-Montbéliard prévoit de fermer encore plus de lits au mois d'août. Des fermetures d'une durée plus ou moins longue, mais certaines durant les deux mois complets de juillet et août.

À Belfort, du 3 au 23 août, l'unité d'anesthésie et de chirurgie ambulatoire, l'hôpital de jour de gériatrie, dix lits en pneumologie, dix en gynécologie et huit à l'hôpital de jour seront fermés. À Montbéliard, en plus de mesures similaires, les fermetures tempo-

raires de douze lits en urologie et treize en chirurgie sont prévues.

« La situation devient chaque jour plus difficile », affirme le docteur Djellouli, des Urgences de Montbéliard, membre de l'association des médecins urgentistes, « nous avons également été confrontés, sans être prévenus, à des fermetures en oncologie. Nous sommes de plus en plus souvent contraints à faire du bricolage pour trouver des lits. Nous avons même dû envoyer une personne en réanimation à l'hôpital de Dole (120 kilomètres de Montbéliard-ndlr), faute de place ici ». Récemment, à Belfort, des lits de neurologie ont été fermés parce que l'équipe soi-

gnante était trop incomplète.

Sans pandémie, sans canicule, sans catastrophe aucune, la chasse aux lits disponibles est maintenant ouverte quasiment toute l'année. Il faut parfois rouvrir des lits de semaine fermés le week-end, et utiliser des « services déversoirs » comme la gynécologie pour installer des patients.

Bachelot et Fillon peuvent toujours dire que les hôpitaux sont prêts pour affronter la grippe A. Il est difficile de les croire quand on voit, qu'une fois de plus, les hôpitaux ne peuvent même pas maintenir la continuité des services pendant l'été.

Correspondant LO

• Air France

Les pilotes tirent la sonnette d'alarme

Alors qu'on parle encore du crash du vol d'Air France du 1^{er} juin dernier, qui a coûté la vie à 228 personnes, quatre syndicats d'Air France ont écrit une lettre au directeur général de la compagnie, réclamant que la sécurité des vols devienne une priorité « indépendamment de toute réduction des coûts ». Représentant 30 % des pilotes, ils menacent de faire grève à la rentrée si des mesures ne sont pas prises d'urgence pour améliorer l'entretien des appareils et la formation des équipages. Ils exigent aussi que les équipages des vols cargo de longue durée passent de deux à trois pilotes, suite à la crise cardiaque d'un pilote d'une autre compagnie survenue le mois dernier : ils étaient trois dans le cas en question, mais

« la même situation chez nous aurait pu être dramatique », commentait un responsable syndical.

Ce n'est pas la première fois que la politique de rentabilité d'Air France est ainsi montrée du doigt. En juin 2006, par exemple, un rapport soulignait déjà les faiblesses de la formation des pilotes. Quant au matériel, il est de plus en plus mis à l'épreuve : les avions enchaînent atterrissages et décollages en flux tendu, tout au long de l'année et plus particulièrement en période estivale.

La « réduction des coûts » est bien la priorité actuelle d'Air France : elle menace de provoquer de nouvelles catastrophes.

Pierre MERLET

• Caisse d'allocations familiales

La mise en place du RSA, côté employés

Le RSA (Revenu de Solidarité Active) est entré en vigueur le 1^{er} juin, les CAF (Caisses d'allocations familiales) étaient chargées de les mettre en place.

À la surprise générale, les choses se sont, en apparence, assez bien passées, compte tenu de l'énorme retard des CAF, dont certaines avaient fermé leurs portes au public, au cours des semaines et des mois précédents.

Martin Hirsch et la direction des CAF se sont félicités

de ce qu'ils estiment être un résultat satisfaisant. Personne n'est cependant prêt à parier que la situation ne va pas s'aggraver en août ou à la rentrée.

Mais derrière les apparences, la direction a organisé une belle pagaille, au détriment des allocataires et des employés.

Ainsi, à la CAF de Paris, il n'y a eu en juin, qu'une seule journée de formation, pour le RSA. Le lendemain les agents devaient traiter les dossiers. Dans le Val-de-

Marne, il y a eu trois jours de formation. Mais attention, il n'y avait pas de règlement définitifs : des modifications législatives arrivaient – au début en tout cas – plusieurs fois par jour. Ce qui était valable le matin était modifié l'après-midi. Alors bonjour les erreurs...

Les employés se sont entrainés comme ils ont pu et les cadres étaient généralement incapables de les aider.

On en est là pour le moment... et toutes les

• Sondes d'Airbus

La sécurité aérienne en jeu

L'Agence européenne de sécurité aérienne a annoncé qu'elle allait obliger les compagnies aériennes à changer les sondes Pitot, produites par Thales, installées sur les Airbus A333 et A340. Il faudra en remplacer deux sur trois pour les plus modernes d'entre elles, toutes si elles sont d'un modèle plus ancien.

Ces sondes permettent de connaître la vitesse de l'avion, ce qui est indispensable pour le piloter. Or, à de nombreuses reprises, les pilotes avaient dénoncé les problèmes qu'ils rencontraient à cause d'elles, notamment en cas de givrage de l'appareil. Bien que le Bureau d'enquêtes et d'analyses (BEA)

ait déclaré qu'on ne pouvait l'affirmer avec certitude tant que l'enquête n'était pas terminée, c'est leur mauvais fonctionnement qui a vraisemblablement occasionné le crash de l'Airbus Rio-Paris début juin.

Air France a commencé à remplacer les sondes Pitot sur ses Airbus A330 et A340. Mais comme cela coûte cher, d'autant plus que leur remplacement nécessite d'immobiliser les appareils quelque temps, cela se faisait progressivement.

Il faut espérer que la mise en garde de l'AESA va accélérer le processus. La sécurité doit passer avant les profits des compagnies aériennes.

M.L.

• EDF – Toulouse

La direction veut faire des exemples

À Toulouse, trois salariés d'EDF-GDF ont été convoqués devant le conseil de discipline les 29, 30 et 31 juillet, et ils risquent des sanctions graves. Les 29 et 30 juillet, à l'issue du conseil de discipline, les directeurs ont voté la « mise à retraite d'office », c'est-à-dire le licenciement pour les salariés convoqués, et ils demandent la même sanction pour le troisième salarié. D'autres conseils de discipline sont prévus fin août et courant septembre.

Au total, cela fait plus de quarante-cinq salariés qui ont été sanctionnés ou qui sont encore susceptibles de l'être. Pour un certain nombre d'entre eux c'est un avertissement ou un blâme, pour d'autres c'est une mise à pied de cinq jours, et certains ris-

quent le licenciement.

Ces sanctions font suite au mouvement mené par les salariés contre l'externalisation de certains secteurs d'EDF-GDF, dont la maintenance et le dépannage. Ce mouvement a duré plusieurs semaines en avril et mai,

avec des jours de grève, des manifestations, des piquets de grève, des blocages du site. Il a abouti au report du projet d'externalisation et à des embauches : 129 créations de postes pour Midi-Pyrénées dont soixante-seize embauches. À l'époque, la direction exerçait déjà des menaces et intimidations contre les grévistes : menaces de sanctions, interventions d'huissiers et prises de photos pour prendre les noms des grévistes.

La direction a la main lourde, et compte faire payer cher le fait

d'avoir été bousculée et d'avoir dû reculer face au mouvement de grève. C'est d'ailleurs la politique de la direction nationale de faire des exemples, puisque les sanctions pleuvent aussi dans d'autres régions. Les sanctions aux motifs d'injures, de dégradations, de piquet de grève, de port de cagoules, ne sont que des prétextes. Elle compte ainsi préparer le terrain pour l'avenir : intimider et dissuader les salariés d'agir à nouveau lorsqu'elle sortira ses futurs projets d'externalisation. « Et pendant qu'on s'occupe à défendre nos collègues,

on ne peut pas s'occuper d'autre chose », disaient certains salariés.

Pour soutenir les salariés convoqués au conseil de discipline, un débrayage de deux heures a eu lieu les trois jours avec un rassemblement sur le site d'EDF-GDF. Près de quatre-vingts personnes étaient présentes lors du rassemblement du 29 juillet. Malgré les congés, le combat continue pour défendre les travailleurs sanctionnés.

Correspondant LO

• Renault-Sovab – Batilly (Meurthe-et-Moselle)

Contre l'amputation de la prime d'intéressement,

À Renault-Sovab à Batilly, à l'annonce, juste avant les congés, que la prime d'intéressement déjà fortement réduite serait, en plus, amputée de 3,65 euros par jour de chômage partiel a fait déborder le vase du mécontentement. 300 travailleurs ont fait grève pendant deux jours, les 23 et 24 juillet. Ils ont défilé dans les ateliers, faisant chuter immédiatement de moitié la production.

Depuis le début de la crise, il n'y avait pas eu un débrayage d'une telle ampleur. Ce mouvement spontané a surpris tout le monde, y compris les syndicats (Sud, CFTC et CGT) qui au départ appelaient simplement à une réunion d'information par le bouche-à-oreille.

La Sovab, filiale de Renault, compte actuellement 2 400 salariés qui produisent des fourgonnettes Master pour Renault (et Movano pour Opel) ainsi que des petits camions Mascott. Depuis un an, la direction fait peser tout le poids de la baisse des commandes sur les travailleurs. Elles sont passées en moyenne de 500 à 270 par jour. La direction a joué sur la peur que suscite la crise pour faire accepter des baisses de salaire, des suppressions d'emplois et un accord de flexibilité des horaires, jusque-là toujours rejeté par la majorité du personnel, en particulier par une grève de plus de deux semaines il y a dix ans, lors de l'application des 35 heures.

En un an, l'effectif a baissé de 560 travailleurs : 500 intérimaires ont été renvoyés et il y a eu soixante départs dits volontaires. Si bien que sur les chaînes de montage, malgré la baisse des commandes, c'est toujours autant la galère !

La direction en a également

profité pour donner 0 % d'augmentation générale des salaires cette année et diviser par trois la prime d'intéressement qui était jusque-là d'environ 2 500 euros annuels. C'est dire que cela fait une grosse perte de pouvoir d'achat. L'annonce que les jours de chômage partiel entraîneraient, en plus, une diminution de cette prime a été la goutte de trop.

Pour ceux qui ont le plus chômé, l'amputation de la prime de ces 3,65 euros se serait traduite par une perte supplémentaire de 58 euros. Une double peine en quelque sorte puisque nous avions déjà été pénalisés par le chômage partiel. Certains grévistes disaient : « Jusqu'à maintenant on n'a rien dit mais il faut montrer qu'on ne peut pas tout accepter. »

Au bout des deux jours, la direction n'a pas reculé, mais ceux qui ont débrayé étaient satisfaits d'avoir marqué le coup en montrant qu'ils n'étaient pas résignés. Cela n'est pas négligeable dans le contexte actuel.

Correspondant LO

• Belgique – ATS Bridgestone Frameries

55 jours de grève contre neuf licenciements



Depuis le 11 juin, les ouvriers de cette usine de rechapage de pneus d'avions près de Mons sont en grève pour s'opposer au licenciement du délégué syndical principal et de huit autres ouvriers de l'atelier du chargement et déchargement des pneus.

C'est ce jour-là que le patron de cette entreprise de 180 salariés a convoqué ses ouvriers pour leur annoncer leur licenciement avant de les faire sortir de l'entreprise sous le contrôle de gardes. Le jour même, les 140 ouvriers des trois équipes ont cessé le travail pour exiger la réintégration de leurs camarades. Sous prétexte de sous-traitance, la fermeture de cet atelier est apparue comme une manœuvre pour s'attaquer au délégué. Et le fait que le patron n'hésite pas à s'en prendre à huit autres collègues pour arriver à ses fins a joué pour beaucoup dans la détermination des grévistes.

Car les explications de la direction sur l'impossibilité de recaser ces neuf travailleurs ne trompent personne. Malgré la crise, l'entreprise a fait un bénéfice de 5,8 millions d'euros en 2008, soit plus de 32 000 euros par salarié ! En moyenne, l'entreprise a

compté, en plus du personnel CDI, onze intérimaires et 21 CDD, ce qui montre que ce n'est pas le travail qui fait défaut.

Les pressions sur les grévistes ne manquent pas. Le maire de la commune soutient les grévistes, mais il ne manque pas de politiciens locaux et de médias pour relayer la position de la direction en dénonçant « un conflit absurde pour huit malheureux emplois ». Mais la direction s'adresse aussi directement aux familles des travailleurs par des appels téléphoniques et des courriers pour dénoncer « un conflit suicidaire » qui mettrait en péril l'avenir de l'entreprise « malgré les propositions de reclassement et les indemnités raisonnables » (selon elle) proposées aux travailleurs licenciés. En réalité la direction ne propose que les indemnités légales.

La Convention d'entreprise en vigueur garantissant l'emploi en 2009, la direction est dans l'illégalité la plus totale. Mais en plus elle voudrait en faire signer une nouvelle qui lui permettrait de licencier à sa guise. En réalité il semblerait qu'elle veuille doubler la production en passant de 380 pneus à 800 par jour sans embauches ni investissements.

Les grévistes sont cons-

ciés de la difficulté de faire reculer la direction dans les circonstances actuelles, mais ils veulent malgré tout maintenir la grève. Une consultation, exigée par le médiateur nommé par le gouvernement, a rejeté les propositions de la direction à 69,7 % après sept semaines de grève et la perte de près de la moitié du salaire, malgré les indemnités de grève actuellement de près de 40 euros par jour.

Les marques de solidarité de travailleurs d'autres entreprises, dont certains viennent apporter une contribution financière à la caisse de soutien, confirment les grévistes dans le fait qu'ils mènent une lutte pour un enjeu qui concerne largement tous les travailleurs. « Il est certain que les patrons des autres entreprises regardent ce qui se passe chez nous. Si nous laissons partir le délégué principal, ne feront-ils pas la même chose ailleurs ? »

C'est d'ailleurs ce qui pousse les délégués de Bridgestone à interpeller les responsables des appareils syndicaux nationaux sur la nécessité qu'il y aurait à unifier les luttes des nombreuses entreprises qui connaissent ce genre de situation.

Correspondant LO

• Les profits se portent bien

Les licenciements ne sont pas une fatalité, mais un choix du patronat

« C'est la fête à la Bourse », « Un mois de juillet faste », « CAC 40 : premier bilan plutôt encourageant », « Les résultats rassurent ». Les titres enthousiastes de la presse économique de ces derniers jours ont de quoi choquer à l'heure où tant de travailleurs sont victimes des plans de licenciements.

La raison de la bonne humeur des actionnaires est que, malgré la forte diminution de la production et des ventes, les grandes entreprises restent profitables ou, au pire, limitent les pertes.

À en juger par le montant des ventes réalisées au premier semestre 2009, la reprise est loin d'être visible. La quasi-totalité des grandes entreprises françaises accuse un chiffre d'affaires en recul, parfois important, par rapport au premier semestre

2008. Ce recul dépasse les 10 % pour certaines (Air France, Lafarge, Saint-Gobain, Schneider), 20 % dans l'automobile (Renault, Peugeot), 30 % pour Total et même 50 % pour ArcelorMittal.

Pourtant, la plupart de ces entreprises continuent d'accumuler des bénéfices, même s'ils sont souvent moins importants que l'an dernier. Ainsi, Lafarge a gagné en six mois 370 millions d'euros (au lieu de 910 l'an dernier), Saint-Gobain 130 millions (au lieu d'un milliard), Schneider 350 millions (au lieu de 850), Total 4 milliards (au lieu de 8). Certaines entreprises, comme France Télécom et Danone, ont même réussi à augmenter leur bénéfice malgré une baisse de leur chiffre d'affaires. Il est vrai que certaines entreprises ont fait des pertes, mais limitées, qui ne font qu'égratigner les profits accu-

mulés les années précédentes.

Comment les grandes entreprises s'y prennent-elles pour maintenir des profits, ou limiter les pertes, alors que les ventes sont en baisse ? En « réduisant les coûts », comme s'en vantent leurs dirigeants, c'est-à-dire essentiellement en supprimant des emplois. Alors, il n'y a pas

de quoi se réjouir des résultats « rassurants » de ces entreprises. Non seulement les bénéfices ne serviront pas à investir et encore moins à embaucher, mais c'est au contraire en détruisant les emplois et en exploitant plus durement ceux qui restent au travail, que ces profits sont réalisés.

La vague actuelle de licenciements et de suppressions de postes n'est pas une fatalité due à la crise. C'est une politique délibérée du patronat, le choix d'une attaque générale contre les travailleurs, que la bourgeoisie a l'intention de poursuivre.

Malgré la crise, les grandes entreprises et leurs actionnaires auraient largement les moyens de maintenir la totalité des emplois et des salaires. Mais utiliser l'argent pour l'emploi au détriment de la rentabilité, les patrons ne le feront que contraints et forcés. Et cette contrainte ne pourra venir que d'une riposte collective des travailleurs, seul moyen de ne pas être totalement écrasés par ce système économique fou.

Ludovic BAZIET

BNP Paribas gave ses traders

La BNP Paribas bat des records de profits. Cela ne servira pas, loin s'en faut, à rendre à l'État une partie des sommes qu'elle a reçues de lui pour faire face à la crise. D'après *Libération*, ce sont les traders qui vont être arrosés généreusement de cette manne céleste puisque la direction de la banque prévoirait de verser pour 2009 à ces

experts en spéculation des « bonus » pour une somme qui pourrait atteindre le milliard d'euros.

Si le gouvernement ne sait pas où trouver de quoi rembourser ses dettes à l'Europe, ou de quoi renflouer la Sécurité sociale, ou créer des emplois, a-t-il oublié l'adresse de la BNP Paribas ?

• Aides à l'automobile

Le gouvernement donnera-t-il encore plus d'argent aux entreprises qui licencient ?

La ministre de l'Économie Christine Lagarde et son collègue de l'Industrie Christian Estrosi ont reçu mardi 28 juillet les patrons de PSA et de Renault pour s'assurer, ont-ils dit, qu'ils avaient bien respecté les engagements pris lors du pacte automobile de janvier dernier, en échange des milliards reçus. Ils sont sortis satisfaits de cette réunion puisque, selon eux, « les constructeurs ont globalement tenu leurs engagements ». Mais « les difficultés au sein de la filière montrent qu'il faut aller plus loin que ce qui a été prévu », a ajouté Christine Lagarde.

Dans le plan d'aide à l'automobile, l'État avait prêté 3 milliards d'euros à chacun des deux constructeurs, à un taux de 6 % sur cinq ans. Leurs filiales financières recevaient pour leur part 2 milliards d'euros, tandis que leurs sous-traitants se partageaient 600 millions. De plus, l'État augmentait l'indemnisation du chômage partiel : les entreprises de plus de cinquante salariés percevant 5,23 euros de l'heure pour les cinquante premières heures de chômage partiel, et de 7,23 euros de l'heure au-delà, les plus petites, comme souvent celles des équipementiers, touchant respectivement 5,74 et 7,74 euros. En contrepartie, Renault et PSA s'étaient engagés à « ne fermer aucun de leurs sites pendant la durée de ces prêts et à tout faire pour éviter les licenciements », ainsi que se félicitait Sarkozy à l'époque.

Sur cette base-là, il n'était effectivement pas difficile aux constructeurs automobiles de tenir leurs engagements, tout en faisant payer la crise aux travailleurs ! Si les deux groupes automobiles n'ont pas fermé de site, cela ne les a pas empêché de licencier, à commencer par les intérimaires et les travailleurs en contrats précaires. Par ailleurs, le chômage technique a frappé les ouvriers de l'automobile, pendant des semaines pour certaines usines.

Et parmi les sous-traitants de l'automobile, il ne se passe pas de semaine sans qu'un plan de suppression d'emplois ne soit annoncé : chez Faurecia, Molex, Valeo, New Fabris, Fulmen, Sevelnord, Visteon, etc., dans chacune de ces entreprises, des centaines de travailleurs sont déjà mis à la rue, ou vont s'y retrouver dans les mois qui viennent.

Mais les ministres sont contents, ils estiment que l'argent que l'État a octroyé aux constructeurs automobiles a été bien utilisé. Et quand ils parlent « d'aller plus loin », on peut parier à coup sûr qu'ils n'envisagent pas de supprimer les crédits et de demander à ces entreprises de rembourser l'argent reçu si elles continuent de licencier, mais de leur verser encore plus d'argent !

Marianne LAMIRAL

• Baisse du livret A

L'état fait la poche des petits épargnants

Le taux d'intérêt du Livret A a été ramené à 1,25 % au 1^{er} août. C'est la troisième baisse depuis janvier où il était encore de 4 % : le taux avait été diminué à 2,5 % le 1^{er} avril, puis encore diminué à 1,75 % le 1^{er} mai dernier. Christine Lagarde, la ministre de l'Économie, a expliqué doctement que le taux de rémunération du Livret A, fixé partie sur l'inflation, partie sur le « marché des taux monétaires » n'aurait dû être que de... 0,25 %, puisque d'après les calculs des savants économistes, les prix auraient

diminué depuis un an. D'après Christine Lagarde, « le gouvernement a fait un geste » ! Un économiste a même osé déclarer que ce livret était « beaucoup plus rémunérateur aujourd'hui qu'il y a un an ». Les petits épargnants, qui forment la grande majorité des détenteurs de Livret A – il existe actuellement environ 54 millions de tels livrets – devraient donc s'estimer heureux. Non content de faire les poches des détenteurs du Livret A, le gouvernement voudrait les prendre en plus pour des pigeons.

Au sommaire de Lutte de Classe n° 121 (juillet 2009)

France

- Après les élections européennes : grandes manœuvres et petites combines devant un électeur indifférent
- La politique du Nouveau Parti Anticapitaliste à la lumière de sa campagne dans les élections européennes
- La décroissance, un point de vue parfaitement réactionnaire
- La crise dans le secteur automobile - Les patrons sauvent d'abord les profits

Afrique du Sud

- Après quinze ans de régime multiracial, les mutations de la coalition au pouvoir

Il y a soixante-dix ans, la France entrait dans la Deuxième Guerre mondiale

Documents

- Résultats des élections européennes
- Les résultats de Lutte Ouvrière

Prix : 1,50 euro - Envoi contre quatre timbres à 0,56 euro